

Foyer catholique d'étudiants

Jean-Paul II

CHARTE

Un cadre de vie chrétienne propice aux études et au développement personnel.
Un foyer pour grandir en autonomie et pour aider dans les choix tant personnels que collectifs.
Dans cette phase de transition, où l'éloignement du foyer familial et l'investissement personnel nécessitent un réel effort, le foyer est un lieu propice à l'apprentissage de la vie tournée vers les autres.

Accompagnement des étudiants

Une équipe de laïcs et prêtre anime le foyer, s'assure de son bon équilibre et du respect des règles communes par un contact régulier avec les étudiants, sans résider sur place.

Les missionnaires Serviteurs de l'Évangile assurent l'animation spirituelle et la possibilité d'un accompagnement.

L'autonomie des étudiants est une des valeurs que le foyer encourage.



Vie fraternelle

Le foyer est un lieu de **vie en communauté** qui nécessite l'investissement personnel de chacun.

Les étudiants s'engagent à se respecter mutuellement, à développer l'entraide dans un esprit de convivialité.

Des **temps de partage** sont organisés à la rentrée pour faire connaissance et une fois par mois. Ces rencontres conviviales, qui ne sont pas optionnelles, permettent de découvrir et de s'enrichir des différences de chacun : origines, éducation, études, engagements, parcours de foi.

Ouverture spirituelle

Le foyer Jean-Paul II, **communauté catholique**, est un lieu privilégié pour vivre sa foi.

En intégrant le foyer, l'étudiant manifeste le désir de partager avec les autres cette dimension spirituelle dans le respect du parcours de chacun.

Un **temps de prière** commune hebdomadaire rythme la vie du foyer. Les étudiants sont invités à l'organiser à tour de rôle.

Une vie paroissiale et des animations étudiantes sont ouvertes à travers divers temps forts : aumônerie, prière de Taizé, messe des jeunes, temps de partage.

Service

Le service est une valeur centrale du foyer. Il joue un rôle majeur dans l'équilibre des relations tout au long de l'année.

Service au quotidien à travers la gestion des **lieux communs**. Le premier des services doit se faire d'abord là où l'on vit : s'impliquer dans les tâches de la vie quotidienne, prendre soin du matériel et des locaux, s'organiser pour les tâches ménagères.

Service au quotidien à travers la gestion des **temps forts communs** : accueil de début d'année, rencontres mensuelles, préparation de l'aumônerie, prière, initiatives de convivialité.

Service bénévole : solidarité, mouvements de jeunesse, soutien scolaire, initiatives personnelles.

Nom :

Date :

Signature :